



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

Sommet de l'OTAN

21.05.2012

Chicago, 21 mai 2012 - Discours du Conseiller fédéral Didier Burkhalter - Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Priorité à la sécurité internationale dans la période 2012-2015

L'une des priorités de la politique étrangère de la Suisse est la stabilité en Europe, dans les régions proches de l'Europe et dans les régions fragiles du monde. Nous prôtons une approche intégrée sur la base de la sécurité humaine au sens large : une approche qui additionne toutes les dimensions de la coopération internationale, des activités de promotion de la paix et de l'État de droit, ainsi que du respect des droits de l'homme et du droit international public.

Le gouvernement suisse a décidé d'augmenter ses engagements liés à la sécurité internationale durant ces prochaines années (2012 à 2015) :

- en se mettant à disposition pour des médiations permettant d'éviter des conflits ;
- en lançant des initiatives en faveur du droit international humanitaire ;
- en contribuant aux initiatives de désarmement et de non –prolifération ;
- en renforçant les moyens pour les actions de promotion civile de la paix ;
- en améliorant qualitativement et en doublant les capacités pour les opérations militaires de maintien de la paix et d'aide en cas de catastrophe.

Quatre engagements dans quatre régions

Dans cette perspective, la Suisse veut continuer de s'engager dans le cadre du Partenariat pour la paix et du Conseil du partenariat euro-atlantique qui ont contribué à la stabilisation et à la démocratisation de l'Europe.

Concrètement, quatre engagements actuels et futurs dans quatre régions :

- La Suisse va poursuivre sa participation à l'opération de l'OTAN au **Kosovo**. Depuis 1999, nous contribuons à la KFOR avec un contingent de plus de 200 personnes. La stabilisation de l'Europe du sud-est est un processus en cours qu'il ne faut pas négliger.
- La Suisse veut intensifier les initiatives en faveur du développement, de la démocratie ou des droits de l'homme, lesquels contribuent à la sécurité collective. Il s'agit aujourd'hui, en particulier, de contribuer aux réformes en **Afrique du Nord** : par un engagement accru en faveur de la refonte des institutions, du développement économique, de la gestion des flux migratoires et de la réduction de la pauvreté.
- La Suisse est également consciente de l'importance d'une aide durable à l'**Afghanistan**. Nous participons depuis plus de trente ans aux efforts de la communauté internationale dans cette région. Notre engagement en Afghanistan, notamment pour la promotion de la gouvernance et du développement économique et social va augmenter à plus de 25 millions de dollars (USD) par an. Nous augmenterons en particulier d'un million de dollars (USD) supplémentaire par an

notre appui au « Law and Order Trust Fund » en faveur de la police afghane. De plus, nous plaidons pour renforcer les efforts de *capacity building* de l'OSCE en faveur de l'Afghanistan.

- La Suisse s'engage pour des considérations humanitaires. C'est aussi pour cette raison que nous sommes en faveur du désarmement nucléaire et que nous invitons tous les pays à s'y engager résolument. De même, nous soutenons la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de destruction massive au **Moyen-Orient**. Nous appelons les pays présents ici à soutenir les efforts du facilitateur finlandais.

Renforcement et flexibilisation des partenariats

A l'avenir, nous sommes convaincus que seuls des partenariats forts permettront de faire face aux nouvelles menaces.

Dès lors, nous saluons la mise en place de formats flexibles dans les partenariats avec l'OTAN. Ces formats flexibles peuvent être utilisés pour mieux prévenir et gérer les crises en institutionnalisant un forum de dialogue entre alliés et partenaires. Les partenariats établis gardent leur utilité, comme le Conseil du partenariat euro-atlantique le démontre actuellement, entre autres pour le renforcement du droit international humanitaire.

Trois domaines à titre d'exemple :

- Avec les États-Unis et le Royaume-Uni, la Suisse travaille à promouvoir des **standards à respecter par les entreprises de sécurité privées**. Nous saisissons l'occasion pour inviter les Etats qui ne l'ont pas encore fait à soutenir le *Document de Montreux*.
- Par ailleurs, suite à la 31e Conférence de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, la Suisse organise une réunion informelle en juillet pour discuter des possibilités d'**améliorer réellement l'application du droit international humanitaire**. Nous sommes convaincus que le respect du droit humanitaire est aussi une source de sécurité. Nous invitons les pays présents à s'associer à ce processus.
- Enfin, une réelle volonté de coopérer entre les Etats et les organisations internationales est nécessaire pour améliorer notre capacité à agir et à **anticiper les dangers, par exemple en matière de menaces cybernétiques**. Des organisations comme l'**OTAN et l'OSCE** ont des réponses complémentaires à proposer. La Suisse sera chargée de présider l'OSCE en 2014 et, dans ce cadre, nous voulons accorder une réelle priorité à l'aspect de la coopération entre institutions.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tous une responsabilité pour la sécurité de nos concitoyens. Nous avons tous, ensemble, une responsabilité envers l'humanité. C'est avec ces intérêts, ces valeurs et cette conviction que la Suisse est prête à s'engager dans des coopérations ciblées en faveur de la sécurité internationale.

Département fédéral des affaires étrangères

Internet: <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media.html>

[retourner à l'aperçu](#)

Dernière modification: 27.02.2012

Département fédéral des affaires étrangères

[Informations juridiques](#) | [Contact](#)
